

2020-2139
2021-01-08

Étiquette de conteneur

GROUPE 6 HERBICIDE

BROMOTRIL^{MD} 240 EC

HERBICIDE SÉLECTIF EN CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE

CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, l'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AÏL, l'OIGNON (bulbe sec seulement) le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER et GRAIN, le MAÏS DE GRANDE CULTURE, le MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN et LES CULTURES SANS LABOUR

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : BROMOXYNIL (présent sous forme d'octanoate ester) 240 g/L

N° D'HOMOLOGATION 28276 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 1 - 450 LITRES

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

2020-2139
2021-01-08

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Irritant pour les yeux. **NE PAS** laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Garder le contenant hermétiquement fermé loin des semences, engrais, plantes et produits alimentaires. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute région de la peau atteinte. Éviter que le produit ne dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Porter de lunettes à coques ou un écran facial et un tablier résistant aux produits chimiques durant le mélange et le chargement.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant au moins les 24 heures suivant le traitement.

Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. **NE PAS** les réutiliser.

Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les systèmes aquatiques au moment de l'application. **NE PAS** contaminer ces systèmes par l'application directe du produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Application au sol : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est

2020-2139
2021-01-08

pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement

Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne : Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

Délais d'attente avant le pâturage (blé, orge, avoine, sorgho fourrager, millet fourrager et semis de luzerne) : Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC.

ATTENTION : Ne pas utiliser pour le pâturage ou comme fourrage toute autre culture traitée à moins qu'elle ne soit indiquée ci-dessus; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non ciblé. Il faut respecter les zones tampons indiquées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent de former de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (telles que les plantations brise-vent) ou aquatique vulnérable.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. NE PAS contaminer ces systèmes lors de l'application directe, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respectez les zones tampons prescrites dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou

2020-2139
2021-01-08

argileux.

Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. La présente formulation de BROMOTRIL^{MD} 240 EC se solidifie lorsque la température ambiante est inférieure à -20 °C, mais elle redevient utilisable lorsqu'elle dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être isolés des herbicides afin d'empêcher la possibilité de contamination croisée.

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être

2020-2139
2021-01-08

éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS REMPLIS PAR LE DISTRIBUTEUR OU PAR LE DÉTAILLANT À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MD

Bromotril est une marque déposée d'ADAMA Agan Ltd.

Toutes les autres marques de commerce et les marques déposées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

2020-2139
2021-01-08

Étiquette de livret

GROUPE 6 HERBICIDE

BROMOTRIL^{MD} 240 EC

HERBICIDE SÉLECTIF EN CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE

CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, l'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AÏL, l'OIGNON (bulbe sec seulement) le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER et GRAIN, le MAÏS DE GRANDE CULTURE, le MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN et LES CULTURES SANS LABOUR

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : BROMOXYNIL (présent sous forme d'octanoate ester) 240 g/L

N° D'HOMOLOGATION 28276 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 1 - 450 LITRES

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

2020-2139
2021-01-08

MODE D'EMPLOI :

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE L'UTILISEZ PAS à cette fin.

NE CONTAMINEZ PAS les sources d'eau potable ou l'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Période d'application : Les résultats sont meilleurs si les mauvaises herbes sont traitées au stade de plantules. Appliquer lorsque les conditions de croissance sont bonnes, mais **avant** que la culture abrite les mauvaises herbes.

Pulvérisateur : Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir les buses interchangeables pour appliquer le volume recommandé à l'hectare. Les buses à miroir (FloodJet) sont déconseillées. Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes. Effectuer les applications terrestres entre 5 et 10 km/h. Bien vérifier si toutes les buses sont en bon état et donnent le même volume de pulvérisation.

Mélange : Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau propre. Ajouter la quantité nécessaire de BROMOTRIL^{MD} 240 EC et agiter à fond. Remplir le réservoir complètement et agiter encore avant l'utilisation.

Pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricole and Biological Engineers (ASABE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisation aérienne : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'ASABE. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

ÉPANDAGE AÉRIEN (sur le blé et l'orge seulement) :

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

2020-2139
2021-01-08

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation : Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (telles que les plantations brise-vent) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire : Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes ou un écran facial, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit : Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. en composant le 1-855-264-6262. Pour des conseils techniques, s'adresser au distributeur ou à un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Le mélange de BROMOTRIL^{MD} 240 EC plus MCPA ou 2,4-D ne doit pas être appliqué en doses *inférieures* à 20 L/ha. Lorsque la culture possède un feuillage dense ou lorsque la plupart des mauvaises herbes sont la saponaire des vaches, la renouée scabres, la persicaire pâle, l'ortie royale, l'amarante réfléchie ou le chardon des champs, une dose de 40 L/ha est recommandée pour donner de meilleurs résultats.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance à BROMOTRIL^{MD} 240 EC, herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à BROMOTRIL^{MD} 240 EC et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner BROMOTRIL^{MD} 240 EC ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd., ou appeler ADAMA au 1-855-264-6262.

Zones tampons :

L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zones tampons : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, traitement localisé, bassinage du sol et incorporation au sol. Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Toutes les cultures		1	1	1	1	1
Pulvérisation aérienne	Avoine	Voilure fixe	15	2	1	1	50
		Voilure tournante	15	1	1	1	45
	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	55
		Voilure tournante	20	3	1	1	45

* Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Une rampe de pulvérisation équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui descend jusqu'au couvert végétal ou au sol permet de réduire la zone tampon indiquée sur l'étiquette de 70 %. Une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'écrans coniques fixés à 30 cm au-dessus du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon prescrite sur l'étiquette de 30 %.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve.

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Irritant pour les yeux. **NE PAS** laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Nocif

2020-2139
2021-01-08

ou mortel en cas d'ingestion. Garder le contenant hermétiquement fermé loin des semences, engrais, plantes et produits alimentaires. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute région de la peau atteinte. Éviter que le produit ne dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Porter des lunettes à coques ou un écran facial et un tablier résistant aux produits chimiques durant le mélange et le chargement.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant au moins les 24 heures suivant le traitement.

Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les systèmes aquatiques au moment de l'application. NE PAS contaminer ces systèmes par l'application directe du produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Application au sol : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange

2020-2139
2021-01-08

et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement

Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne : Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

Délais d'attente avant le pâturage (blé, orge, avoine, sorgho fourrager, millet fourrager et semis de luzerne) : Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC.

ATTENTION : Ne pas utiliser pour le pâturage ou comme fourrage toute autre culture traitée à moins qu'elle ne soit indiquée ci-dessus; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non ciblé. Il faut respecter les zones tampons indiquées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent de former de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (telles que les plantations brise-vent) ou aquatique vulnérable.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. **NE PAS** contaminer ces systèmes lors de l'application directe, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

2020-2139
2021-01-08

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. La présente formulation de BROMOTRIL^{MD} 240 EC se solidifie lorsque la température ambiante est inférieure à -20 °C, mais elle redevient utilisable lorsqu'elle dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être isolés des herbicides afin d'empêcher la possibilité de contamination croisée.

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son

2020-2139
2021-01-08

détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS REMPLIS PAR LE DISTRIBUTEUR OU PAR LE DÉTAILLANT À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI :

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, **NE L'UTILISEZ PAS** à cette fin.

NE CONTAMINEZ PAS les sources d'eau potable ou l'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisation aérienne : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'ASABE. Afin de réduire la dérive

causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

BLÉ (de printemps, de dur et d'hiver — sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le blé de printemps peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au stade de la feuille étendard au printemps.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le blé de printemps peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.	Blé de printemps : 1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Blé d'hiver : 1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Le MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + 2,4-D	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le blé de printemps et le blé d'hiver peuvent être traités à partir du stade de 4 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Un traitement avant le stade de 4 feuilles peut endommager la	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 420 g/ha de 2,4-D actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de 2,4-D. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Le 2,4-D ester est plus efficace, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le 2,4-D au réservoir de pulvérisation; agiter;

		culture.	puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC. Se reporter à l'étiquette de 2,4-D pour les mises en garde et les restrictions.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + herbicide liquide Achieve^{MD}	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le blé dur, le blé de printemps et le blé d'hiver peuvent être traités à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'herbicide liquide Achieve ^{MD} . Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge ^{MD} au réservoir de pulvérisation à une concentration de 0,5 % vol/vol (c.-à-d. 0,5 L de Turbocharge ^{MD} par 100 L de bouillie). Remarque : Suivre toutes les mises en garde, les restrictions et les recommandations relatives à la période d'application concernant le mélange et la pulvérisation figurant sur l'étiquette d'herbicide liquide Achieve ^{MD} . Remarque : Les mélanges en cuve de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC et d'herbicide liquide Achieve ^{MD} peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (y compris le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé dur ambré, le blé tendre blanc de printemps, le blé extra fort et le blé de printemps Canada Prairie) et le blé roux d'hiver.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>		
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laiteron des champs****, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</p>		

	<p>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i></p> <p><i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i></p> <p><i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i></p> <p><i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i></p>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + 2,4-D	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, silène noctiflore, sagesse-des-chirurgiens*, capselle, tournesol spontané, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs*, moutarde sauvage.</p> <p><i>* La dose supérieure de 2,4-D est recommandée pour les grandes herbes qui ont passé l'hiver (rosettes d'automne).</i></p>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + herbicide liquide Achieve^{MD}	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage).</p>

ORGE (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Le MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les

			<p>mises en garde et les restrictions. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL^{MD} 240 EC.</p>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + 2,4 D	<p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p>	<p>La culture peut être traitée à partir du stade de 4 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. La culture peut être endommagée si le traitement est effectué avant le stade de 4 feuilles.</p>	<p>1,2 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 420 g/ha de 2,4-D actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de 2,4-D. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Le 2,4-D ester est plus efficace, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le 2,4-D au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL^{MD} 240 EC. Se reporter à l'étiquette de 2,4-D pour les mises en garde et les restrictions.</p>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + herbicide liquide Achieve^{MD}	<p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p>	<p>L'orge peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Remarque : Les mélanges en cuve de BROMOTRIL^{MD} 240 EC et d'herbicide liquide Achieve^{MD} peuvent être utilisés sur toutes les variétés d'orge de 2 ou 6 rangées (de brasserie et fourragère).</p>	<p>1,2 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'herbicide liquide Achieve^{MD}. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge^{MD} au réservoir de pulvérisation à une concentration de 0,5 % vol/vol (c.-à-d. 0,5 L de Turbocharge^{MD} par 100 L de bouillie). Remarque : Suivre toutes les mises en garde concernant le mélange, la pulvérisation, les restrictions et les recommandations relatives à la période d'application figurant sur l'étiquette d'herbicide liquide Achieve^{MD}</p>
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>		
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</p>		

	<p>Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laiteron des champs****, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i> <i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i> <i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i></p>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + 2,4-D	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, silène noctiflore, sagesse-des-chirurgiens*, capselle, tournesol spontané, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs*, moutarde sauvage.</p> <p><i>* La dose supérieure de 2,4-D est recommandée pour les herbes larges qui ont passé l'hiver (rosettes d'automne).</i></p>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + herbicide sélectif Achieve^{MD}	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus la folle avoine et la sétaire verte (millet sauvage).</p>

AVOINE (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	<p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>	<p>La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.</p>	<p>1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou lorsque les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure donne une meilleure suppression.</p>
BROMOTRIL^{MD}	<p>Appliquer dans 50 à</p>	<p>La culture peut être</p>	<p>1,2 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC</p>

<p>240 EC + MCPA</p>	<p>100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>	<p>traitee à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.</p>	<p>mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL^{MD} 240 EC traite 8,3 ha). Remarque : Le MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL^{MD} 240 EC.</p>
<p>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</p>			
<p>BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul</p>	<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>		
<p>BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA</p>	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laitron des champs****, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i> <i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i> <i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i></p>		

2020-2139
2021-01-08

MAÏS (DE GRANDE CULTURE ET SUCRÉ)

NE RETOURNEZ PAS dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous :

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Le maïs peut être traité en postlevée à la volée à la dose recommandée à partir du stade de 4 feuilles. Afin de couvrir à fond les mauvaises herbes, utiliser des pendentifs lorsque le maïs dépasse le stade de 8 feuilles, ou pour effectuer un deuxième traitement contre les mauvaises herbes qui germent plus tard, comme la lampourde et l'abutilon. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 20 jours.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Lorsqu'il y a des infestations importantes de mauvaises herbes, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression. BROMOTRIL ^{MD} 240 EC est un herbicide de contact, donc il est essentiel de couvrir à fond les mauvaises herbes. Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ATRAZINE	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Le maïs doit être traité à partir du stade de 4 à 8 feuilles. Se reporter à l'étiquette d'ATRAZINE pour les restrictions sur les mauvaises herbes graminées.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 1,1 à 1,5 kg/ha d'ATRAZINE actif. Ajouter d'abord l'ATRAZINE au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou

			chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, ET NE PAS UTILISER DE FORMULATIONS D'ATRAZINE QUI CONTIENNENT DE L'HUILE. Se reporter à l'étiquette d'ATRAZINE pour le mode d'emploi, les précautions et les restrictions (en particulier, les restrictions pour les cultures l'année suivante).
--	--	--	--

MAÏS (de grande culture et sucré)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ATRAZINE à faible dose	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Le maïs peut faire l'objet d'un traitement de pleine surface en postlevée à la dose recommandée à compter du stade des quatre feuilles. Pour assurer la couverture adéquate des mauvaises herbes, des pendillards doivent être utilisés après que le maïs a dépassé le stade des huit feuilles ou lors d'un deuxième traitement visant les mauvaises herbes en germination, comme la lampourde glouteron et l'abutilon à pétales jaunes. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 20 jours.	1,2 à 1,4 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'ATRAZINE actif. Ajouter d'abord l'ATRAZINE au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 7,1 à 8,3 ha.) Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, ET NE PAS UTILISER DE FORMULATIONS D'ATRAZINE QUI CONTIENNENT DE L'HUILE.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.		

	<p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ATRAZINE	Celles indiquées pour BROMOTRIL ^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette d'ATRAZINE.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ATRAZINE à faible dose	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 6 feuilles : Amarante réfléchie (sensible à la triazine), abutilon*.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Petite herbe à poux.</p> <p><i>* Traiter avant que les plantes mesurent 10 cm.</i></p>

MAÏS DE GRANDE CULTURE (ne pas utiliser sur le maïs sucré)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + Banvel^{MD} ou Banvel^{MD} II ou d'Oracle^{MD} Herbicide Agricole à Base de Dicamba	<p>Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>	<p>Le maïs de grande culture doit être traité à partir du stade de 4 à 6 feuilles comme traitement général à la volée. Les pendetifs doivent être utilisés lors du traitement sur le maïs qui a dépassé le stade de 6 feuilles et mesurant jusqu'à 50 cm de hauteur; orienter les buses à jets dirigés de manière à ce que la pulvérisation atteigne les mauvaises herbes en-dessous des feuilles de maïs. Ne pas traiter dans les 2 semaines qui précèdent la sortie de l'inflorescence mâle et sur le maïs dont la</p>	<p>1,2 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 290 mL/ha de Banvel^{MD}, Banvel^{MD} II., ou d'Oracle^{MD} Herbicide Agricole à Base de Dicamba. Ajouter d'abord le BROMOTRIL^{MD} 240 EC au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le Banvel^{MD}, Banvel^{MD} II., ou d'Oracle^{MD} Herbicide Agricole à Base de Dicamba.</p> <p>Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). Se reporter au livret de Banvel^{MD} ou de Banvel^{MD} II pour le mode d'emploi, les précautions et les restrictions.</p> <p>NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.</p>

2020-2139
2021-01-08

		hauteur dépasse 50 cm.	
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
Banvel^{MD}, Banvel^{MD} II., ou d'Oracle^{MD} Herbicide Agricole à Base de Dicamba	Celles indiquées pour BROMOTRIL ^{MD} 240 EC utilisé seul plus : Semis jusqu'au stade de 6 feuilles : Amarante réfléchie et petite herbe à poux y compris les souches tolérantes au triazine.		

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ULTIM^{MD} 75 DF + SURFACTANT NON-IONIQUE :

EST DU CANADA ET MANITOBA

MODE D'EMPLOI : MAÏS DE GRANDE CULTURE SEULEMENT

BROMOTRIL^{MD} 240 EC peut être mélangé au réservoir avec l'herbicide Ultim^{MD} 75 DF pour supprimer les graminées annuelles, le chiendent et de nombreuses dicotylédones. Préparer un mélange en cuve composé d'un sac hydrosoluble/ha d'herbicide Ultim^{MD} 75 DF et de 1,2 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC avec un surfactant non ionique à 0,2 % vol/vol (2 L/1 000 L).

Se reporter à l'étiquette de l'herbicide Ultim^{MD} 75 DF pour des renseignements additionnels sur les conditions environnementales et l'activité biologique.

MÉLANGE : Remplir le réservoir environ au ¼ avec de l'eau propre. Agiter au maximum. Ajouter la quantité nécessaire d'herbicide Ultim^{MD} 75 DF et agiter à fond jusqu'à ce que les sacs hydrosoluble soient complètement dissouts et que le produit soit bien dispersé. En agitant, ajouter la quantité nécessaire de BROMOTRIL^{MD} 240 EC, suivi d'un surfactant non-ionique recommandé. Remplir le réservoir de pulvérisation jusqu'à capacité. Se reporter à l'étiquette de l'herbicide Ultim^{MD} 75 DF pour d'autres restrictions et mises en garde concernant les instructions pour le mélange et le nettoyage du pulvérisateur.

MAÏS DE GRANDE CULTURE SEULEMENT — EST DU CANADA + MANITOBA

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Le maïs doit être traité jusqu'au stade de 6 feuilles (jusqu'à 4 collets visibles ou mesurant 30 cm de hauteur - feuille déployée). Se reporter à l'étiquette d'Ultim ^{MD} 75 DF pour des restrictions et des mises en garde supplémentaires.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec l'herbicide Ultim ^{MD} 75 DF (voir l'étiquette d'Ultim pour les doses) et un surfactant non ionique recommandé, soit Citowett Plus, Agral ^{MD} 90 ou Ag-Surf ^{MD} en bouillie de 2 L par 1 000 L (0,2 % vol/vol).
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Celles indiquées pour BROMOTRIL ^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :		

2020-2139
2021-01-08

Semis jusqu'au stade de 6 feuilles :

Pied-de-coq, millet commun**, sétairie glauque (répression seulement), sétairie verte, panic d'automne, panic capillaire et amarante à racine rouge* (stade de 2 à 6 feuilles).

Stade de 3 à 6 feuilles :

Chiendent**.

* Y compris les variétés tolérantes à la triazine.

** Se référer à l'étiquette de l'herbicide Ultim^{MD} 75 DF pour des recommandations précises sur la suppression des mauvaises herbes.

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ACCENT^{MD} 75 DF + SURFACTANT NON-IONIQUE :

MAÏS DE GRANDE CULTURE SEULEMENT - PROVINCES DES PRAIRIES

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. (ADAMA) dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, ADAMA n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
Appliquer dans au moins 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Appliquer comme traitement unique en postlevée. Appliquer en postlevée lorsque le maïs est au stade de 4 à 8 feuilles (2 à 6 collets visibles). Ne pas appliquer avant le stade de 4 feuilles (2 collets visibles) ou après le stade de 8 feuilles (6 collets visibles). Respecter un délai d'attente de 30 jours. Se reporter à l'étiquette d'Accent ^{MD} 75 DF pour des restrictions et des précautions supplémentaires.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 33,4 g/ha d'Accent ^{MD} 75 DF et un surfactant non ionique recommandé, soit Citowett ^{MD} Plus, Agral ^{MD} 90 ou Ag-Surf ^{MD} en bouillie de 2 L par 1 000 L (0,2 % vol/vol).

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul **plus** les mauvaises herbes suivantes :

Semis au stade de 1 à 6 feuilles (jusqu'au début du tallage, 2 talles de deux feuilles) :

Sétairie glauque*, pied-de-coq, panic d'automne, sétairie verte, panic capillaire avancé.

Plantes au stade de 3 à 6 feuilles (10 à 20 cm de hauteur—feuille étendue) :

Chiendent.

* *Suppression seulement.*

SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Le seigle d'automne peut être traité à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou lorsque les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Le seigle d'automne peut être traité à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau des mélanges à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, sénéçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>		
BROMOTRIL^{MD}	Celles indiquées pour BROMOTRIL ^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes		

2020-2139
2021-01-08

240 EC + MCPA	<p>suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, silène noctiflore, chardon des champs**, laiteron des champs**, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i></p> <p><i>** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i></p>
----------------------	---

LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Le lin peut être traité dès qu'il mesure 5 cm de hauteur jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs, mais le traitement au BROMOTRIL ^{MD} 240 EC donne de meilleurs résultats lorsque le lin mesure entre 5 et 10 cm de hauteur. Remarque : Un traitement en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin. Avertissement : Ne pas traiter les cultures de lin qui poussent mal ou qui subissent un stress. Ne pas traiter par temps chaud et humide. Ne pas traiter le lin par voie aérienne. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours suivant l'application de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC. Le lin est moins résistant à ce produit que les autres cultures céréalières. Des brûlures sur les feuilles et une croissance tardive peuvent occasionner une maturité retardée de 2 à 3 jours. Éviter d'utiliser BROMOTRIL ^{MD} 240 EC lorsque le lin subit un stress ou par températures chaudes (au-dessus de 29 °C) et humides puisque la culture peut subir des dommages importants.	1,2 L/ha.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA ou MCPA-K	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À	Le lin peut être traité dès qu'il mesure 5 cm de hauteur jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs, mais le traitement au BROMOTRIL ^{MD} 240 EC donne de meilleurs résultats lorsque le lin mesure entre 5 et 10 cm de hauteur. Remarque : Un traitement en soirée peut	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif ou de MCPA-K actif.

	<p>L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>	<p>réduire les risques d'endommager le lin. Avertissement : Ne pas traiter les cultures de lin qui poussent mal ou qui subissent un stress. Ne pas traiter par temps chaud et humide. Ne pas traiter le lin par voie aérienne. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC. Le lin est moins résistant à ce produit que les autres cultures céréalières. Des brûlures sur les feuilles et une croissance tardive peuvent occasionner une maturité retardée de 2 à 3 jours. Éviter d'utiliser BROMOTRIL^{MD} 240 EC lorsque le lin subit un stress ou par températures chaudes (au-dessus de 29 °C) et humides puisque la culture peut subir des dommages importants.</p>	<p>Suivre toutes les mises en garde, restrictions et recommandations sur la période d'application figurant sur les étiquettes de MCPA. Les formulations d'amine, d'ester ou de K-SALT de MCPA peuvent être utilisées dans les mélanges en cuve.</p>
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
<p>BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul</p>	<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante tolérante à la triazine*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>		
<p>BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA ou MCPA-K</p>	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laiteron des champs****, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i> <i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable</i></p>		

	<p>que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</p> <p>*** Arrêt de croissance des parties aériennes.</p>
--	---

ALPISTE DES CANERIES (pour la production de semences)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	<p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>	<p>La culture peut être traitée à partir du stade de 3 à 5 feuilles.</p>	<p>1,2 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 8,3 ha.)</p>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	<p>Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>	<p>La culture peut être traitée à partir du stade de 3 à 5 feuilles.</p>	<p>1,2 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.)</p> <p>Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL^{MD} 240 EC. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions.</p>
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>		
BROMOTRIL^{MD}	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes</p>		

2020-2139
2021-01-08

240 EC + MCPA	<p>suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, silène noctiflore, chardon des champs**, laiteron des champs**, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i></p> <p><i>** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i></p>
----------------------	---

TRITICALE

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>		

2020-2139
2021-01-08

AÏL

NE RETOURNEZ PAS dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous :

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Ail	Irrigation, manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Appliquer tôt après la levée des mauvaises herbes au moyen d'un pulvérisateur terrestre seulement. Un traitement par année. Respecter un délai d'attente de 58 jours.	1,2 L/ha.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.		
Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.		
<i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i>		
<i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i>		
<i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		

2020-2139
2021-01-08

OIGNON (bulbe sec seulement)

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :

<p>Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. (ADAMA) dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, ADAMA n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.</p>		
Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa.	Faire deux applications par saison, à intervalle de 10 à 18 jours. Faire la première application lorsque les oignons sont au stade de 2 à 3 feuilles, et la deuxième application lorsqu'ils sont au stade de 4 à 5 feuilles. NE PAS récolter dans les 75 jours suivant l'application.	Appliquer BROMOTRIL ^{MD} 240 EC deux fois par saison, à raison de 0,6 L/ha chaque fois. Mise en garde concernant l'application : BROMOTRIL ^{MD} 240 EC risque d'entraîner la brûlure grave de la feuille de l'oignon lorsque les conditions météorologiques n'ont pas été propices au développement de la couche cireuse externe de la feuille.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante à racine rouge, séneçon vulgaire.		

SEMIS DE LUZERNE

POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Les semis de luzerne peuvent être traités au stade de 2 à 6 feuilles trifoliées.	1,2 L/ ha. (Le contenant de 9,7 L traite 8,3 ha.) Remarque : Ce produit peut occasionner des dommages temporaires ou des brûlures foliaires dans des conditions de croissance difficiles, surtout si le traitement est effectué pendant ou après des périodes de froid et de pluie ou dans des conditions très chaudes et humides. Ne pas appliquer si la culture subit un stress. Ne pas appliquer sur les plantules de luzerne au stade unifolié ou au stade de première feuille trifoliée. Éviter le recouvrement de la pulvérisation parce que la culture pourrait subir des dommages importants.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		

<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>

LUZERNE DÉJÀ ÉTABLIE (pour la production de semences seulement)

POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
<p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement.</p> <p>NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>	<p>La luzerne déjà établie peut-être traitée jusqu'à ce qu'elle mesure 25 cm de hauteur. Maximum de 2 traitements par année. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours.</p>	<p>1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.</p> <p>Remarque : Ce produit peut occasionner des dommages temporaires ou des brûlures foliaires dans des conditions de croissance difficiles, surtout si le traitement est effectué pendant ou après des périodes de froid et de pluie ou dans des conditions très chaudes et humides. Par la suite, la culture reprendra une croissance normale et le rendement ne sera pas affecté.</p>

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>

CULTURES MINIMALES OU SANS LABOUR

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + GLYPHOSATE (PRÉSENT SOUS FORME DE SELS DE POTASSIUM, D'ISOPROPYLAMINE, DE DIMETHYLAMINE OU DE DIAMMONIUM)		
Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
Appliquer dans 100 L d'eau propre par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	La présente recommandation ne s'applique qu'aux cultures minimales ou sans labour, avant la levée. Le traitement peut être effectué tout juste avant ou immédiatement après le semis. Dans aucun cas le traitement ne doit être effectué après la levée des cultures. Les mauvaises herbes sont plus vulnérables au stade de plantules. Le traitement ne doit être utilisé que dans les systèmes de cultures minimales ou sans labour (blé, orge et avoine).	1,2 – 1,46 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 396 g e.a./ha de GLYPHOSATE. Ajouter d'abord le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le GLYPHOSATE. Consulter l'étiquette du glyphosate pour connaître la dose de GLYPHOSATE appropriée, les précautions, les instructions de mélange et les autres instructions d'utilisation.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.		
Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.		
Mauvaises herbes graminées mesurant jusqu'à 15 cm de hauteur : Folle avoine, céréales spontanées, sétaire verte.		
* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade.		
** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.		
*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.		

SEMIS DE GRAMINÉES (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS	Les semis de graminées peuvent être traités à partir du stade de 2 à 4 feuilles.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure

	<p>APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>		<p>recommandée donne une meilleure suppression. Remarque : Les graminées pour la production de semences dans l'année de l'établissement seulement. Cultures : Brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, phléole des prés, dactyl pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, alpiste roseau.</p>
<p>BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA</p>	<p>Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.</p>	<p>Les semis de graminées peuvent être traités à partir du stade de 2 à 4 feuilles.</p>	<p>1,2 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL^{MD} 240 EC. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions.</p>
<p>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</p>			
<p>BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul</p>	<p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>		
<p>BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA</p>	<p>Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, colza et canola spontané**, tournesol spontané, silène noctiflore, chardon des champs**, laiteron des champs**, neslie paniculée.</p> <p>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p>		

2020-2139
2021-01-08

	<i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver. ** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i>
--	--

SORGHO FOURRAGER ET MILLET FOURRAGER

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dose de pulvérisation
Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et lorsqu'elle mesure moins de 20 cm de hauteur. Traitement au sol seulement. Un traitement par année. Respecter un délai d'attente de 30 jours.	1,2 L/ha.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.		
Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.		
<i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats. ** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur. *** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		

SORGHO GRAIN et MILLET PERLÉ GRAIN

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. (ADAMA) dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, ADAMA n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

SORGHO GRAIN et MILLET PERLÉ GRAIN

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation
Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et mesure moins de 20 cm	1,2 L/ha

2020-2139
2021-01-08

275 kPa	de haut (application au sol seulement). Une application par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 100 jours.	
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Plantules jusqu'à la phase de 4 feuilles : Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs**, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.		
Plantules jusqu'à la phase de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc		
*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.		
**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.		
***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.		

MD

Bromotrilo est une marque déposée d'ADAMA Agan Ltd.

Accent et Ultim sont des marques déposées d'une compagnie de E.I. du Pont de Nemours and Company.

Achieve est une marque déposée de Dow AgroSciences LLC.

Agral, Horizon, Score et Turbocharge sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Ag-Surf est une marque déposée de La Cooperative Interprovinciale Ltée.

Banvel est une marque déposée de BASF Corporation.

Oracle est une marque déposée de Gharda Chemicals Ltd.

RoundUp est une marque déposée de Monsanto Technology LLC.

2020-2139

2021-01-08

TABLEAU DES MÉLANGES

Se référer au tableau suivant pour calculer la quantité de produit à ajouter au réservoir de pulvérisation lorsqu'on applique 100 L de bouillie par hectare.

		BROMOTRIL^{MD} 240 EC		MCPA AMINE 500 or MCPA ESTER 500		MCPA- K 400		MCPA SODIUM SALT 300	
Dose d'actif par hectare		280 g	340 g	275 g	550 g	275 g	550 g	275 g	550 g
Dose de produit par hectare		1,2 L	1,4 L	550 mL	1,1 L	690 mL	1,38 L	920 mL	1,83 L
Capacité du réservoir de pulvérisation		Litres de produit chimique à ajouter au réservoir de pulvérisation (approx.)							
Gallons	Litres								
500	2273	27,2	31,8	12,5	25,0	15,7	31,4	20,9	41,6
400	1818	21,8	25,5	10,0	20,0	12,5	25,0	16,7	33,3
350	1591	19,1	22,3	8,75	17,5	11,0	22,0	14,6	29,2
300	1363	16,3	19,0	7,5	15,0	9,4	18,8	12,5	25,0
250	1136	13,6	15,9	6,25	12,5	7,8	15,7	10,5	20,8
200	909	10,9	12,7	5,0	10,0	6,25	12,5	8,4	16,6
100	455	5,4	6,3	2,5	5,0	3,2	6,3	4,2	8,4
50	227	2,7	3,2	1,25	2,5	1,6	3,2	2,1	4,2
22	100	1,2	1,4	550 mL	1,1	690 mL	1,38	920 mL	1,8
10	45	540 mL	630 mL	250 mL	500 mL	310 mL	620 mL	420 mL	820 mL

		BROMOTRIL^{MD} 240 EC		2,4-D AMINE 500		2,4-D 600 LV ESTER		2,4-D 700 LV ESTER	
Dose d'actif par hectare		280 g	340 g	275 g		275 g		275 g	
Dose de produit par hectare		1,2 L	1,4 L	550 mL		458 mL		393 mL	
Capacité du réservoir de pulvérisation		Litres de produit chimique à ajouter au réservoir de pulvérisation (approx.)							
Gallons	Litres								
500	2273	27,2	31,8	12,5		10,4		8,9	
400	1818	21,8	25,5	10,0		8,3		7,1	
350	1591	19,1	22,3	8,75		7,3		6,25	
300	1363	16,3	19,0	7,5		6,25		5,4	
250	1136	13,6	15,9	6,25		5,2		4,5	
200	909	10,9	12,7	5,0		4,2		3,6	
100	455	5,4	6,3	2,5		2,1		1,8	
50	227	2,7	3,2	1,25		1,0		890 mL	
22	100	1,2	1,4	550 mL		458 mL		390 mL	
10	45	540 mL	630 mL	250 mL		210 mL		180 mL	